

# La conférence de presse de Higgs du 29 octobre : réalité vs fiction

## CE QUE HIGGS DIT

Répondre aux demandes du SCFP mettra en péril l'avenir de tous les Néo-Brunswickois.

La principale préoccupation du SCFP est de causer des perturbations.

Le SCFP n'a pas montré d'intérêt à s'engager dans des négociations sérieuses.

Nous sommes prêts à offrir aux assistants d'éducation (AE) un régime de pension.

Nous ne pouvons pas continuer à faire la même chose et espérer être mieux payés pour cela.

Les salaires des travailleurs du secteur public "semblent exorbitants" et il s'agit de "postes bien rémunérés".

## LA RÉALITÉ

Le Nouveau-Brunswick n'est pas en déficit. Il y a eu un excédent de 408 millions de dollars l'an dernier, et un autre excédent important est prévu cette année. Une partie de l'excédent est due à un transfert du gouvernement fédéral destiné aux travailleurs de première ligne lors de la pandémie, comme les membres du SCFP.

Les revendications salariales du SCFP sont raisonnables et l'augmentation des salaires des travailleurs du secteur public profitera à notre économie.

La principale préoccupation du SCFP est l'augmentation réelle des salaires des travailleurs de première ligne des services publics.

Le SCFP a atténué les perturbations en :

- Concluant des ententes sur les services essentiels afin de maintenir les services en cas de grève.
- En donnant un préavis de grève de 100 jours au gouvernement.
- Reportant la grève de deux semaines pour tenir compte de l'augmentation des cas de COVID-19 en septembre.

Les sections locales du SCFP négocient depuis plus de 4 ans avec le gouvernement pour obtenir un accord. Nous avons également participé à des processus de conciliation et de médiation. Le SCFP a clairement montré sa volonté de négocier en abaissant sa position de départ de 8 %. Par contre, c'est le premier ministre Higgs qui s'est retiré de la médiation. Le premier ministre a aussi récemment \*baissé\* son offre salariale aux membres du SCFP.

Le gouvernement a proposé d'accorder aux AE un régime de retraite inférieur à celui dont bénéficient actuellement les autres travailleurs de l'éducation. Le gouvernement a rejeté la proposition du SCFP d'intégrer les AE au régime actuel du secteur de l'éducation.

Les membres du SCFP fournissent des services extrêmement précieux au public. Nous avons été les héros de première ligne pendant la pandémie de COVID-19. Il est tout à fait raisonnable de recevoir un salaire décent qui suit l'augmentation du coût de la vie.

Les membres du SCFP sont les travailleurs de la fonction publique les moins bien payés au Canada. Après une décennie de contraintes salariales, nous n'avons pas eu d'augmentation salariale réelle depuis plus de 12 ans ; nous avons même subi une perte salariale réelle.

# NEGOCIATIONS VERS L'AVANT

